



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 20 mai 2021

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Joseph SEGURA.

Suppléants : Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Gérald LOMBARDO, Monsieur Roger ROUX, Madame Michelle SALUCKI,

Procurations : Monsieur Philippe PRADAL à Monsieur Charles Ange GINESY.

RAPPORT N° 21-6 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières du SDIS des Alpes-Maritimes - Année 2020 - Budget annexe relatif aux cantines

En application des articles L. 3241-1 et L. 3213-2 du code général des collectivités territoriales, la liste des opérations immobilières réalisées par le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes durant l'année 2020 doit être présentée à l'assemblée délibérante et annexée au compte administratif de l'exercice.

Budget annexe relatif aux cantines :

ACQUISITIONS

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales (superficie)	Identité du cédant	Conditions	Montant
NEANT					

CESSIONS

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales (superficie)	Identité de l'acheteur	Conditions	Montant
NEANT					

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de donner acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, au titre de l'année 2020, concernant le budget annexe relatif aux cantines.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINASY